

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 74 promulguant en Côte française des Somalis le décret n° 48-1928 du 18 décembre 1948 portant abrogation et remplacement de l'article 112 du 30 décembre. 1912 sur le régime financier des colonies

n° 74

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
17 janvier 1949

Numéro JO  
n° 1 du 31/01/1949

Date du numéro  
31 janvier 1949

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884;

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances le décret n° 48-1928 du 18 décembre 1948 portant abrogation et remplacement de l'article 112 du 30 décembre 1912 sur le régime financier des colonies [J. O. R. F. du 22 décembre 1948, page 12409).

#### Art. 2

— Le présent arrêté, qui donnera lieu à des mesures de publicité extraordinaires, sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

**Le Gouverneur, P.-H. SIRIEX.**